

Cabinet du Directeur

- > Tél. : 02 54 55 60 56
- > Fax : 02 54 55 60 78
- > E-mail : communication@ch-blois.fr

Blois, le lundi 26 août 2024

DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE DU MARCHE DU FUTUR CAMPUS UNIVERSITAIRE DEPARTEMENTAL

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois porte le projet d'un campus universitaire qui regroupera à partir de 2026 tous les lieux de formation au sein d'un pôle connecté, vertueux au plan environnemental et ouvert sur la ville dans un bâtiment unique à proximité de son site principal, mail Pierre Charlot. L'enjeu est d'inscrire les étudiants et stagiaires dans une organisation apprenante et dans un processus de formation tout au long de la vie, pour répondre aux besoins de santé de la population et des employeurs du département du Loir-et-Cher.

Contexte

L'offre actuelle de formation en santé, dispersée sur différentes implantations, doit être développée pour rendre attractif notre territoire. Cela représente un enjeu important au moment où l'attractivité pour la formation et le recrutement de professionnels de santé est devenue prégnante pour l'ensemble des établissements de santé. Cet enjeu est particulièrement marqué dans le département du Loir-et-Cher, qui souffre d'une démographie des professionnels de santé défavorable.

Plusieurs réponses à ces enjeux doivent être mise en œuvre :

- Augmentation du capacitaire des instituts paramédicaux de formation en lien avec le Ségur de la santé : passage de 500 étudiants en 2019 à 645 en formation initiale en 2024 avec une projection à 800 étudiants à l'ouverture du Campus.
- Accueil dans l'avenir des étudiants de la faculté de médecine de Tours en 1er cycle à Blois.
- Développement de la formation continue des professionnels des hôpitaux du Groupement Hospitalier de Territoire Santé 41 et des autres établissements du Loir-et-Cher, nécessitant le développement des ressources humaines pour gagner en pertinence de l'offre.
- Adaptation à l'évolution des besoins des nouveaux professionnels en lien avec l'évolution des responsabilités (coopérations, pratiques avancées...) : développement de formation dans un cadre d'inter professionnalité, coordination des professionnels par exemple ;

Objectif du projet

Le projet de Campus Universitaire vise à **améliorer la qualité de vie et l'inter-professionnalisation en formation des étudiants/stagiaires** et des personnels en proposant :

- **un guichet unique** en regroupant les équipes administratives et pédagogiques des instituts paramédicaux, du service de la formation continue, du Centre D'Enseignement des Soins d'Urgence, de l'Unité de Recherche Clinique pour gagner en efficience de gestion des ressources humaines, logistique (matériel, salles...);
- **un campus connecté** pour favoriser les liens avec les facultés de médecine et les autres formations d'enseignement supérieur du département ;
- **la mutualisation des espaces, des ressources**, l'inter professionnalité dans les activités de formation et de convivialité ;
- **Faciliter le maintien des étudiants sur site lors de leur formation** et/ou stage par une offre de logements adaptés.

Périmètre du futur Campus

Le campus universitaire intégrera :

- Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), d'Aides-Soignants (IFAS) et d'Ambulanciers (IFA)
- Le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence)
- Le laboratoire de simulation
- L'URC (Unité de Recherche Clinique)
- Le département de formation continue médicale et paramédicale du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (CHB), proposant des formations pour l'ensemble des professionnels de santé du GHT Santé 41
- Le Parcours d'Accès Spécifique en Santé (PASS) et la Licence Accès Santé
- Des étudiants de 1^{er} cycle de la faculté de médecine de Tours

Il a donc vocation à accueillir quotidiennement plus de 800 apprenants par jour.

Ce Campus Universitaire sera ouvert à l'ensemble des acteurs du territoire du Loir-et-Cher afin de partager des espaces avec le public, des représentants d'utilisateurs, des patients experts, des associations.

Implantation

Ce projet s'implantera Mail Pierre Charlot, dans un bâtiment qui sera entièrement réhabilité et complété, en proximité immédiate du site principal du Centre Hospitalier.



Organisation du futur bâtiment

Le bâtiment actuel sera réhabilité et complété :

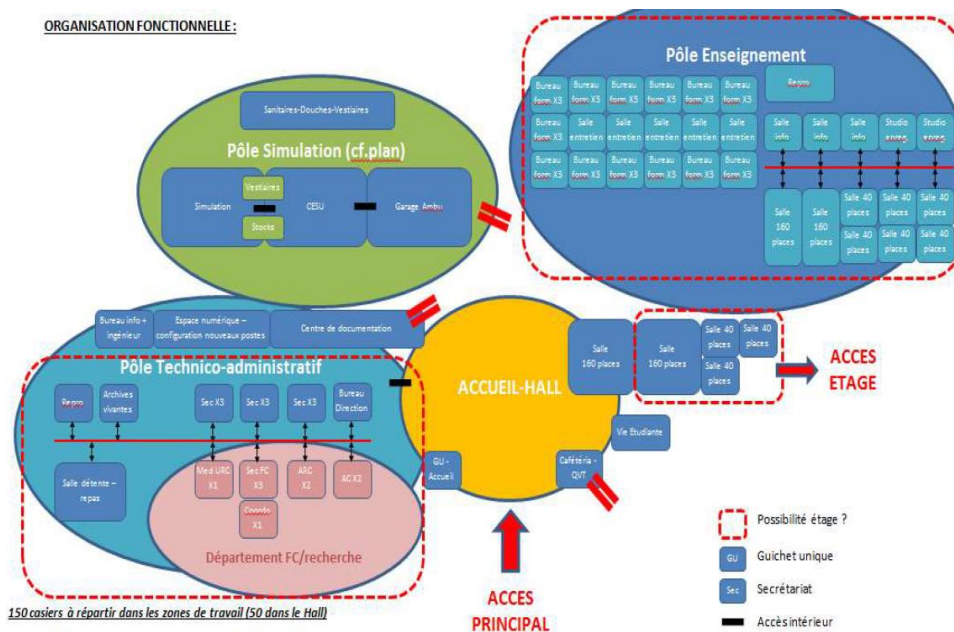


Vue aérienne du projet

Le campus s'organise autour de plusieurs pôles fonctionnels :

- Un pôle d'enseignement
- Un pôle technico-administratif dans lequel s'inscrit un pôle de recherche
- Un pôle simulation
- S'y ajoutera un espace de vie commun

ORGANISATION FONCTIONNELLE:



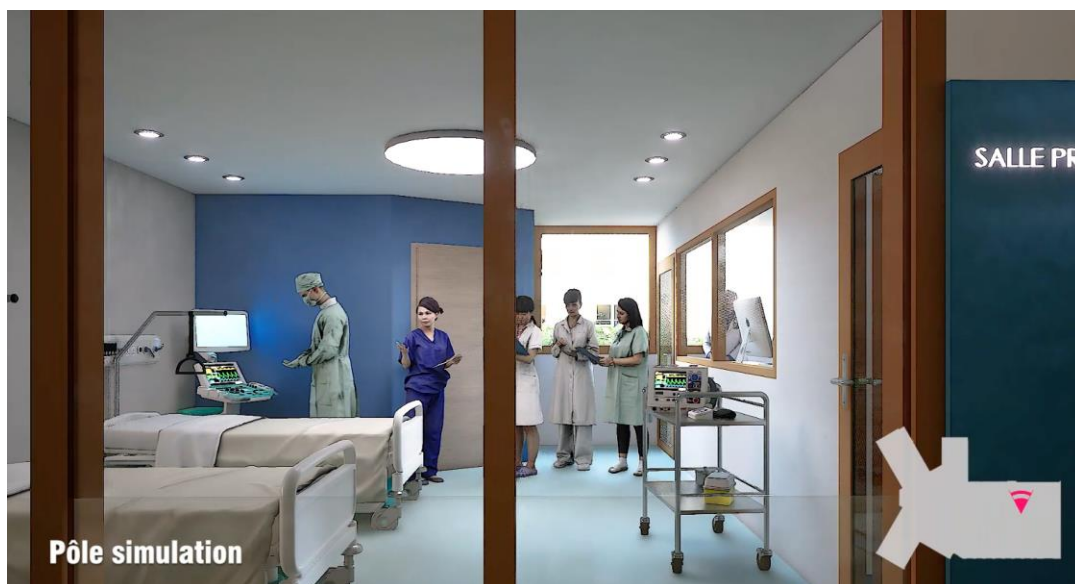
L'enjeu est de concevoir des espaces modulables afin de reconfigurer des lieux en fonction des besoins, d'où un matériel adapté nécessaire ; et des espaces dynamiques pour s'adapter aux modes d'apprentissage des usagers en formation.



Un laboratoire de simulation dans un espace dédié au sein du campus permettra des mises en situation variées confrontant les étudiants et élèves à des contextes de travail et d'intervention proches de la réalité. Il favorisera également la dimension interprofessionnelle dans le champ de la simulation.

Le pôle de simulation sera doté de chambres pédagogiques, de salles procédurales, d'un garage pédagogique avec ambulance dédiée pour la formation des ambulanciers, de salles d'observation et de salles de débriefing.

Ce pôle sera dédié non seulement à la formation initiale mais aussi à la formation continue et à la formation aux soins d'urgence.



- ⇒ Le futur bâtiment représentera une surface de plus de 8 000m².
- ⇒ Les travaux représentent un montant prévisionnel de 24 millions d'euros et débutent cette année.

Financement

Le projet de campus, dont le montant total s'élève à près de 26 millions d'euros (études et travaux), est soutenu par plusieurs financeurs :

- Le Conseil Régional Centre Val-de-Loire, à hauteur de 12.6 millions d'euros sur l'ensemble du projet ;
- Le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, à hauteur de 2 millions d'euros
- La communauté d'agglomération Agglopolys à hauteur de 1.2 million d'euros sur l'ensemble du projet ;
- Plusieurs communautés de communes du Loir-et-Cher, parmi lesquelles :

- La communauté de communes Romorantinois et Monestois
- La communauté de communes Val-de-Cher - Controis
- La communauté de communes Territoires Vendômois
- La communauté de communes du Grand Chambord
- et d'autres à venir.

Contact Presse

Thibaut ODIETTE, Responsable communication
odiettt@ch-blois.fr
02.54.55.66.86